

**SYNDICAT**

**MIXTE**

de la  
**Boucle du Rhône**  
en Dauphiné



**SYMBORD**  
PROJET DE  
TERRITOIRE

**INTERVIEWS**  
5 VICE-  
PRÉSIDENTS  
EN 2  
QUESTIONS

**SCoT**  
POINT  
SCoT 2007,  
RÉVISION

**CDRA**  
BILAN 2009-2014,  
LEADER,  
CLD

n°7

juin 2015

## EDITO

Mesdames, Messieurs,

Voilà un peu plus d'un an que les élections municipales et communautaires ont eu lieu et que le Conseil Syndical du SYMBORD a été renouvelé. Ce nouveau numéro du magazine de « la Boucle du Rhône en Dauphiné » est donc l'occasion de faire le bilan de cette première année de mandat mais aussi de vous présenter les projets des élus pour les mois à venir.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA), dispositif LEADER... 3 grandes thématiques qui ont rythmé le travail des élus du SYMBORD depuis mai 2014 et dont vous retrouverez les détails au fil des interviews et des articles de ce numéro.

SCoT, CDRA, LEADER, tous ont un objectif commun, celui de dessiner des projets reflétant les attentes des élus mais également de l'ensemble de la population en termes de cadre de vie, de développement, de vocation du territoire...

Accompagnés dans leur réflexion par le Conseil Local de Développement, représentant la société civile, les élus du SYMBORD ont l'ambition de travailler pour faire de ce territoire, un territoire où il fait mieux vivre.

Restant à votre entière disposition, je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, une agréable lecture.

Gérald Joannon  
Président

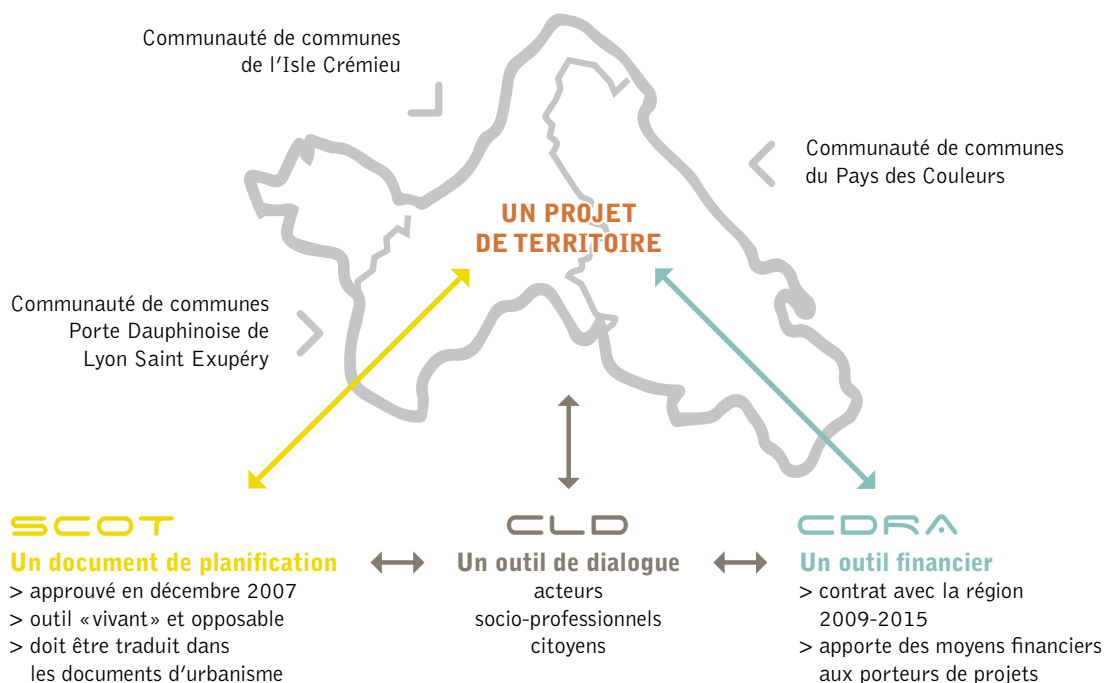


1 2 3 4

# Autour du SYMBORD

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHÔNE EN DAUPHINÉ

## LE SYMBORD EN UN COUP D'ŒIL



**RÉVISION GÉNÉRALE DU  
SCoT**

vers un nouveau projet  
de territoire CAP 2030

**LEADER**

candidature déposée  
2015-2020

**NOUVEAU CONTRAT RÉGION**

en attente du nouvel exécutif  
2016-2022

## 5 VICE-PRÉSIDENTS EN 2 QUESTIONS

• Comment s'est déroulée votre 1<sup>ère</sup> année ? • Quels sont vos projets sur ce mandat ?**Christian Giroud**

Vice-président,  
chargé du CDRA

• Je décrirais cette année comme mouvementée. Étant en charge du CDRA, je me suis consacré à sa mise en œuvre, en engageant un travail conséquent avec la région. Mes missions ont été complexifiées avec d'une part, la suspension de CDRA plus tôt que prévu du fait des élections et d'autre part, un système d'actions et de subventions différent. Le bilan reste tout de même positif, compte tenu de la conjoncture économique et de la réforme territoriale.

• Il est intéressant de revenir sur 3 projets principaux. Le premier concerne notre candidature au programme LEADER, qui est une nouveauté et vise à l'obtention de fonds européens pour le développement du territoire. C'est en co-construction avec les acteurs du territoire que nous avons présenté un projet valorisant le concept de la Ruralité Urbaine ou de Ville Rurale. Le second est centré sur la gestion du CDRA sachant que l'actuel sera prolongé jusqu'à fin 2016. Le troisième est relatif à la candidature sur « l'économie endogène du territoire » dans l'objectif de créer de l'emploi local et développer l'économie de proximité. Notre volonté finale étant d'obtenir les deux agréments : LEADER et « économie de proximité » et d'attendre un futur Contrat Territorial avec la Nouvelle Région. ■

**Bruno Gindre**

Vice-président, chargé  
du SCoT, notamment  
de la révision du SCoT

• Elle a débuté par la mise en place de la nouvelle équipe, aujourd'hui animée par Gérald Joannon, l'un des plus jeunes membres du SYMBORD, qui a pris ses nouvelles responsabilités avec beaucoup d'aisance dans le contexte particulier de la révision du SCoT. Il y a aujourd'hui une prise de conscience partagée de l'importance du document sur l'avenir du territoire. Les élus bénéficient à la fois de l'expérience d'un premier SCoT mais voient aussi concrètement année après année l'impact de l'augmentation de la population sur la vie quotidienne des habitants en terme de déplacements ou encore de nouveaux besoins de services, d'équipements et d'emplois.

• Le projet de cette mandature est de réussir la révision du SCoT. Il s'agit de faire en sorte que l'ensemble des élus partagent une vision commune pour leur territoire et son avenir. Comme pour la conférence CLIMAT, si chaque acteur n'adhère pas à cette vision partagée,

cela ne fonctionnera pas. La collaboration entre les élus depuis la mise en place du SCoT est appréciable et l'élaboration du nouveau PADD, animée par l'Agence d'Urbanisme de Lyon, en est la démonstration. Le défi est donc important mais passionnant. Un dernier round sera entamé dans les prochaines semaines avec les exécutifs des 3 Communautés de communes. Il devrait nous permettre de progresser à nouveau. ■

**Jean-Yves Brenier**

Vice-président, chargé de  
l'accompagnement dans  
la mise en compatibilité  
avec le SCoT

• Étant déjà délégué au sein du SYMBORD lors du mandat précédent et très intéressé par les problématiques traitées au sein de la structure, j'ai rapidement pris en main les dossiers en cours en lien avec le chargé de missions. Cette première année a eu aussi pour objet de définir, au sein du bureau restreint, les contours des missions de chacun. J'ai rencontré et échangé avec un grand nombre d'élus des 47 communes du territoire autour des problématiques d'urbanisme, en lien avec le SCoT 2007. J'ai également porté, lors de cette 1<sup>ère</sup> année, une politique de formation des élus et techniciens des communes plus affirmée.

• Ce nouveau mandat doit être tourné vers l'appropriation du SCoT par les élus des 47 communes comme une vision partagée du territoire et non comme une contrainte. Le SCoT est un document qui permet de définir, ensemble, le territoire de demain, en partant de nos atouts et faiblesses. Sa révision doit suivre cet objectif afin de travailler ensemble à ce projet commun. Je souhaite pouvoir convaincre les élus de la nécessité de travailler avec eux et les techniciens du SCoT tout au long de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme. Mon objectif, certes ambitieux, serait de voir la quasi-totalité de ces documents compatible avec le SCoT. Je souhaite porter une vision cohérente, harmonieuse et réfléchie du développement de notre territoire. ■

**Didier Louvet**

Vice-président,  
chargé de l'Agriculture,  
du Patrimoine  
et du Tourisme

• Ce fut une année très enrichissante humainement, avec la rencontre de nouveaux élus et acteurs sur un territoire très élargi. Une prise en main rapide des actions en cours des précédents CDRA a été possible grâce à des échanges avec les collectivités et les

techniciens. Les discussions ont été focalisées sur les thématiques de la mise en valeur du petit patrimoine, l'environnement ou encore l'agriculture. Il s'agissait également de revenir sur les missions avec l'AGEDEN. Enfin, il est important de souligner la bonne ambiance de travail créée par les membres élus et le personnel du SYMBORD.

• La priorité est la finalisation des actions en cours du CDRA 2014, concernant notamment la valorisation du petit patrimoine et les interventions de l'AGEDEN. Une présence active pour le SYMBORD au niveau du comité de territoire ainsi qu'auprès de la CCIC fait également partie de mes missions. Étant maire d'une commune étroitement liée aux problématiques de l'eau, je souhaite activement participer aux dossiers de mise en place du contrat de rivières par la CCPC et de la gestion du Rhône au travers du SDAGE. Enfin, si notre candidature est retenue au programme LEADER, je suivrai les actions environnementales portées par notre territoire. ■

**Pascal N'kaoua**

Vice-président,  
chargé de la Mobilité  
et des déplacements

• Je parlerai d'une année de mise en place, agitée par la prolongation du CDRA et la candidature LEADER. Avec une telle mouvance, il était complexe d'avoir une vision claire du territoire dans la gestion de projets. Au niveau de la compétence SCoT, il est remarqué une certaine « fragilité » des territoires administratifs dans leur frontière qui vient perturber l'établissement d'un projet et plus globalement le SYMBORD, qui se retrouve avec un territoire en évolution. Il est donc primordial dans ce contexte de pouvoir accompagner nos collectivités dans les choix qui s'offrent à elles.

• Deux niveaux sont à noter. Tout d'abord, le projet de mandat du SYMBORD qui consiste à écrire et mettre en œuvre un projet de territoire cohérent avec les réformes territoriales en cours. Ensuite, les projets liés à la mobilité et aux déplacements. Ces thématiques sont de véritables enjeux de développement du territoire. Il faut désormais passer à une vision plus large et plus durable des déplacements. Notre volonté est d'arriver à traduire ces enjeux de mobilité dans le projet de territoire et notamment les documents se rapportant à celui-ci, le SCoT par exemple. Il est aussi de notre devoir d'agir maintenant avec les outils en place comme l'agence de mobilité afin de répondre tout de suite aux problématiques de déplacements de nos concitoyens. ■

## LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SCoT 2007

La mise en œuvre du SCoT approuvé en 2007 doit se poursuivre afin que les communes disposent de PLU compatibles avec les orientations du SCoT. Le bureau syndical du SYMBORD a émis, lors du second semestre 2014, un avis favorable sur les projets de PLU et d'AVAP de Vertrieu. En mars 2015, un avis défavorable a été rendu sur le projet de PLU de Veysillieu et un avis favorable sur celui de Saint-Sorlin-de-Morestel.

### Accompagner les communes

Conscient de la complexité face à laquelle les communes peuvent parfois être confrontées, le Syndicat Mixte propose depuis plusieurs années un accompagnement spécifique lors de l'élaboration, la révision ou la modification des PLU. Ce support se traduit par les missions suivantes : cadrage de la démarche, élaboration du cahier des charges, aide pour le choix du bureau d'études, présentation des orientations du SCoT et accompagnement spécifique pour leur prise en compte dans le PLU, participation aux réunions de travail... Le Syndicat Mixte apporte également une assistance des projets en amont, en particulier dans les domaines suivants : urbanisme pré-opérationnel (projets en cœur de bourg ou centres-villes, éco-quartiers...), habitat et foncier. Selon les besoins spécifiques en matière d'ingénierie, l'équipe technique du Syndicat Mixte peut jouer un rôle de coordination avec d'autres structures (CAUE, DDT, EPORA...).

### Pérenniser les actions de formation

À destination des élus et techniciens du territoire, les formations mises en place sont gratuites pour les collectivités adhérentes au CDRA. Fin 2014, 4 ateliers ont été organisés avec l'appui précieux du CAUE de l'Isère et l'aide financière de la Région Rhône-Alpes et du Département de l'Isère dans le cadre du CDRA de la Boucle du Rhône en Dauphiné. Ils ont mobilisé environ 100 participants issus de 30 communes du territoire. Fin mai 2015, un 1<sup>er</sup> atelier intitulé « La démarche de projet urbain : quelle méthode et quels outils pour conduire une opération d'urbanisme dans sa commune ? » a eu lieu. Le Syndicat Mixte prévoit d'organiser d'autres sessions durant le second semestre.

Le thème de la qualité urbaine est porté par le SCoT depuis 2007. Dans la continuité des actions déjà engagées, les élus du Syndicat Mixte souhaitent entamer une réflexion sur la question des formes urbaines à travers la réalisation d'un référentiel durant le second semestre 2015.

Les objectifs ? Accompagner les collectivités du territoire dans leurs projets d'urbanisme et plus largement sensibiliser les différents acteurs locaux sur cette thématique.

Cette action sera aidée financièrement par la Région Rhône-Alpes dans le cadre des actions CDRA 2015.



Atelier du 3 octobre 2014 en mairie de Morestel

## RÉVISION, CAP 2030

La révision générale du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné mobilise les élus du territoire depuis décembre 2012 autour de l'élaboration du nouveau projet de territoire. Trois grandes étapes sont nécessaires à la réalisation du SCoT.

### Étapes

#### 1 Rapport de présentation

**DIAGNOSTIC**  
Constats / Enjeux



### Exemples

*L'agriculture, une activité économique qui occupe plus de la moitié du territoire.*

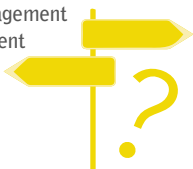
### Avancement

Le diagnostic a été validé en février 2014 par le Conseil Syndical. Il dresse un portrait de la Boucle du Rhône en Dauphiné et aborde l'ensemble des thématiques du développement. Il a permis l'émergence des grands enjeux territoriaux et des défis de demain. Une présentation aux Personnes Publiques Associées et au CLD a eu lieu en avril 2014. Enfin, une série de trois réunions publiques a été organisée les 8 et 10 septembre 2014 à Charvieu-Chavagneux, Villemoirieu et Montalieu-Vercieu, réunissant une centaine de personnes.

[www.symbord.fr-scot-revision](http://www.symbord.fr-scot-revision)

#### 2 PADD QUE VOULONS-NOUS FAIRE ?

Projet d'Aménagement  
de Développement  
Durable



**> Vision politique**  
*Préserver l'espace agricole.*

**> Axe stratégique**  
*Sera par exemple assuré par la délimitation de vaste coupures vertes à vocation agricole visant à limiter l'urbanisation.*

L'élaboration, par les élus du territoire, du Projet d'Aménagement et de Développement Durable est en cours. Une conférence des Maires, cinq ateliers thématiques, trois ateliers territoriaux et un comité de pilotage ont été organisés, avec plus d'une cinquantaine d'élus. Les réflexions ont été riches et le projet de territoire se dessine. Afin de préciser, d'approfondir et de mieux partager les composantes du projet né de ces différentes instances, une séance de travail par EPCI a été organisée au mois de juin. Les Communautés de communes ont exprimé leurs visions et il s'agit aujourd'hui de les retranscrire dans un document le plus fidèle possible. Le projet de PADD sera présenté en Conférence des Maires et débattu en Conseil Syndical le 7 juillet 2015.

#### 3 D00 COMMENT ? LA BOÎTE À OUTILS

Document d'Orientation  
et d'Objectifs



*Le SCoT identifie des espaces agricoles stratégiques à préserver. Ils doivent être retranscrits dans les PLU. L'urbanisation sera strictement interdite.*



Diagnostic / Enjeux

JANVIER 2013 À FÉVRIER 2014

Projet d'Aménagement et de  
Développement Durable (PADD)

JUIN 2014 À JUILLET 2015

Document d'Orientation  
et d'Objectifs (D00)

2015-2016


Arrêt puis approbation  
du SCoT


2016-2017

## CDRA : bilan et perspectives

En décembre 2014, le contrat de développement mis en place par la Région Rhône-Alpes (CDRA) s'est terminé. En 6 ans, il a permis de soutenir 330 dossiers et d'engager plus de 4,2 millions d'euros de financements régionaux pour des projets en majorité intercommunaux ou transversaux. Parmi les thèmes les plus accompagnés : le développement des pôles urbains, l'aménagement des sites touristiques, la restauration du patrimoine, la création de cheminements doux et le soutien à la culture.

L'année 2014 a également été marquée par la suspension de la politique régionale d'appui aux projets territoriaux (CDDRA). En compensation, une subvention régionale transitoire de 793 158 euros est mise à disposition du territoire en 2015. Elle permet de poursuivre le développement de projets, au nombre de 13 cette année, tels que la construction de la piscine de Morestel, l'aménagement des aires d'accueil ViaRhôna à Morestel et Hières-sur-Ambly, la signalétique d'information, la valorisation du petit patrimoine... Ce budget sera reconduit en 2016, avec pour priorités les projets d'investissement de dimension intercommunale.

 [www.symbord.fr/cdra](http://www.symbord.fr/cdra)

 **Vincent Cleux**  
09 73 31 49 54

## Candidature LEADER 2015-2020

LEADER est un programme européen qui permet d'accompagner les territoires ruraux dans leurs projets de développement expérimentaux et innovants. Le SYMBORD candidate pour le compte des 2 Communautés de communes : Isle Crémieu et Pays des Couleurs. Le dossier de candidature, élaboré entre juillet 2014 et mai 2015, s'appuie sur le diagnostic réalisé pour le futur CDDRA et sur les nombreux ateliers menés à la fois avec les élus mais aussi avec les acteurs socio-professionnels du territoire.

Un comité de programmation réunit les élus du bureau SYMBORD et les acteurs du territoire pour piloter ce programme. 2 millions d'euros de subventions européennes sont sollicités, pour un budget d'action de 4 millions d'euros, sur la période 2015-2020. Des fiches actions sont ainsi définies pour permettre de financer des projets innovants, prioritairement en investissement.

1. Valorisation et promotion du territoire et de ses potentialités : 565 000 €
2. Produire durablement : 525 000 €
3. Structuration de filières valorisant les ressources territoriales : 480 000 €
4. Accompagner le développement de l'économie de proximité : 620 000 €
5. Structuration de la filière touristique : 1 175 000 €

La sélection des territoires candidats sera effectuée courant juillet par la Région Rhône-Alpes. Rendez-vous à la rentrée de septembre pour la définition plus précise des actions éligibles.



## CLD et démarche participative


Le rôle du Conseil Local de Développement est d'apporter un autre regard, celui de la société civile, sur les actions menées par les élus du SYMBORD à travers le suivi de la révision du SCoT et l'accompagnement du CDRA. Cette année, le CLD a souhaité ouvrir un groupe de réflexion sur la démarche participative. Plusieurs éléments l'ont encouragé :

- la fragilité de la participation citoyenne et le désinvestissement des citoyens peu intéressés par les projets de territoire surtout dans nos espaces ruraux et péri-urbains ;
- le désintérêt grandissant des citoyens pour la vie publique voire la défiance envers les politiques ;
- l'incompréhension de la part des politiques et des citoyens du rôle de la participation ;
- la méthode de construction des projets et la mise en place des actions trop souvent fermées et réservées aux élus et leurs techniciens ;
- la reconnaissance de la participation citoyenne sur le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné trop liée au cadre régional du CDRA.

Depuis le mois de février, un groupe de réflexion (ouvert à tous) s'est mis en place. Il accueille en moyenne une quinzaine de personnes et se réunit toutes les 3 semaines. Il envisage d'ores et déjà l'organisation à l'automne d'un forum, temps de dialogue entre citoyens, élus et techniciens. Parallèlement, un étudiant en stage au CLD, Julien Peyre, vient en appui aux réflexions du groupe de travail apportant méthode et outils sur cette thématique.



Réflexion sur le concept de « démarche participative »

 [www.symbord.fr/cld](http://www.symbord.fr/cld)

 **Claire Delorme**  
09 73 31 49 52

## DOCUMENTATION

Fiches techniques disponibles sur [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr) dans l'espace réservé « Symbord »